Zeitschrift: La vie musicale : revue bimensuelle de la musique suisse et étrangère

Herausgeber: Association des musiciens suisses

Band: 3 (1909-1910)

Heft: 13

Rubrik: Echos et nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Ajoutons que chef d'orchestre et artistes furent comblés de bouquets et de cadeaux.

Parfois les jubilés ont du bon. L'an passé, celui de la Société chorale de Vevey a doté cette ville d'un chœur mixte monté pour la circonstance et qui a interprété Rédemption de C. Franck. Une fois recruté, on n'avait pas le cœur de le dissoudre et il est plus que probable de voir durer le pacte entre la Société chorale et le Chœur de dames pour nous régaler chaque printemps d'une grande solennité musicale. Il est vrai que la décision draconienne des Lausannois de ne plus laisser sortir leur orchestre de l'enceinte de la capitale, semblait tout compromettre un instant. Mais il y a des raisons qui sont plus fortes que les principes et la situation quelque peu difficile du Casino Lausanne-Ouchy l'a rendu plus accessible à des demandes venues du dehors. Après Genève, Neuchâtel et Yverdon, Vevey a pu s'assurer le concours de l'orchestre pour ses concerts des 12 et 13 mars, et il avait choisi le Requiem de Saint-Saëns, suivi de la Lyre et la Harpe.

Accoupler deux œuvres d'un style si différent et qui n'aient guère de commun que le nom du compositeur, a paru plutôt risqué. Le succès a démontré que l'idée était bonne et qu'il fallait commencer par le *Requiem*, assez difficile pour un chœur qui n'a ni histoire ni tradition, pour terminer par l'œuvre éminemment

populaire, inoffensive mais charmante qu'est la Lyre et la Harpe.

La tâche étatt ainsi moins lourde que celle de l'an dernier et tout le monde s'en est acquitté avec un zèle et une conscience remarquables. M. Troyon, le triomphateur de la journée, a su donner à sa phalange une assurance et un calme qui étaient la condition même du succès; nous ne pouvons que l'en féliciter chaudement. A certains moments, il s'est approché de la perfection et il a su éviter bien des écueils redoutables. Ce n'est certes pas le volume qui a manqué à la masse chorale; au contraire, le danger d'écraser le chœur de dames par le chœur d'hommes est grand pour un chœur mixte qui ne se produit que rarement comme tel. Mais la vaillance des soprani était admirable et tant de voix fraîches

et justes ont eu raison de ces difficultés.

Le public est resté un peu froid au début, convaincu qu'un requiem ne doit être aimé que modérément par les fils de la Réforme, mais il s'est montré très chaud, voire même enthousiaste, pour la Lyre et la Harpe que les exécutants ont interprété avec beaucoup d'entrain et un visible plaisir. A la fin ce furent des tonnerres d'applaudissements et on a fleuri abondamment le chef et les solistes. Ceux-ci ont sans doute contribué à ce beau résultat. M^{me} Troyon en était le chef autorisé, stimulant ses collègues dans le saint combat. Mlle Girardet, le contralto, sans doute une de ses élèves qui faisait ses premières armes, fut particulièrement heureuse dans les duos avec sa partenaire. M. Samuel Gétaz, baryton de talent, a une belle et grande voix que cet artiste modeste formera encore; son succès fut très considérable. Et M. Warmbrodt, ancien ténor de Paris, marquait avec goût sa partie.

Nos remercîments, après cette belle jouissance artistique, vont aux infatigables organisateurs — anonymes et pourtant bien connus — de ce festival Saint-Saëns. Ils vont à toutes les bonnes volontés qui se sont unies pour la grande tâche commune dans un bel élan de fraternité musicale. Et l'exemple d'une petite ville s'attaquant courageusement aux grandes œuvres ne laisse que d'attrister un peu la capitale quatre fois plus grande qui ne réussit pas à monter

enfin un chœur mixte digne de son importance.

ED. PL.-L.

Echos et Nouvelles.

SUISSE

@ M. Carl Grosser, de Zurich, est nommé organiste de la « Steigkirche » de Schaffhouse.

- © M¹¹⁰ Hélène-M. Luquiens qui chantait l'autre jour pour la première fois à Lyon, y a remporté un grand succès: « Cette audition, dit un critique, au cours de laquelle elle a interprété en grande artiste des œuvres de C. Franck, de Fauré, de Debussy, Dupont, René Lenormand, Hugo Wolf et Fr. Schubert, l'aura, nous ne pouvons en douter, signalée à l'attention du public lyonnais. »
- @ Genève. L'« Ecole artistique de chant » a eu récemment sa première audition d'élèves. Nous ne pouvons nous empêcher de reproduire ici quelques passages du discours prononcé à cette occasion par Mme Éline Biarga qu'il faut féliciter de sa courageuse entreprise: ... « Nous avons le bonheur actuellement à Genève, de posséder un directeur et un chef d'orchestre dont le sens artistique est affiné et dont les efforts loyaux tendent à améliorer le « fatal » répertoire. Mais ils luttent contre des éléments plus forts qu'eux ; ils luttent au milieu de l'inertie générale. C'est à vaincre ces éléments, à secouer l'inertie, à renverser les préjugés que nous voudrions nous employer, par les procédés éprouvés d'une saine pédagogie artistique... On considère encore le théâtre chez nous, à Genève, comme un lieu de perdition plutôt que comme une source de jouissances artistiques. Et pourtant on l'aime le théâtre, et il suffirait d'un peu de bienveillance d'une part, d'un peu de respect de soi-même d'autre part, pour que tombe ce sot préjugé. Ah! certes l'acteur de province échappe bien rarement au défaut si déplaisant du cabotinage; bien rarement la carrière théâtrale est embrassée - par la femme surtout - avec le désir de faire «œuyre d'art »... De là l'immoralité du théâtre que les honnêtes gens redoutent à juste titre, mais qu'ils contribuent à augmenter par l'éloignement volontaire dans lequel ils tiennent les gens de théâtre. Il faut donc pour qu'une réforme profonde s'opère, non seulement que les gens du monde sortent de leur cher état d'inertie, mais aussi que l'esprit même de l'artiste se transforme. Ceci n'est possible que par l'adoption d'un système d'éducation nouveau et surtout complet... Rappelons-nous que toute grande œuvre scénique porte en soi une haute leçon morale et que c'est par l'intermédiaire de l'artiste, de l'inteprète, que cette le uon doit être transmise à la foule. C'est de la qualité de l'artiste, de l'intensité de sa vie intérieure que dépend toute son action sur le public. Plus son idéal sera haut, mieux il parviendra à l'imposer à ses auditeurs et mieux aussi il agira sur ses collègues du théâtre...»
- MM. B. Stavenhagen et F. Berber se proposent de donner au cours de la saison prochaine, quatre séances pour l'audition intégrale des sonates pour piano et violon de Beethoven et de Brahms.
- © Glaris est de nouveau sans directeur de musique, par suite de la nomination de M. J. Castelberg à Zurich. Le poste est au concours jusqu'au 20 mars.
- Q Lausanne. Dans leur assemblée du 8 mars dernier, les délégués de la «Société cantonale des Chanteurs vaudois» ont repoussé, à la suite d'une discussion nourrie, les propositions que le Comité central leur présentait d'espacer davantage et de transformer en partie les fêtes cantonales de chant. Ils ont affirmé la nécessité d'un rapport détaillé du jury qui devra, à l'avenir, exprimer son opinion sur chaque société en particulier. Enfin, ils ont voté le principe du retour de la fête cantonale tous les quatre ans et insisté sur les bienfaits que l'on pourrait retirer d'une organisation toujours meilleure des concerts régionaux. Le Comité central et son président, M. W. Pilet (Vevey) ont été réélus par acclamation.

Pour nous, nous pensons qu'il faut ou bien supprimer les concours, — ce serait l'idéal et sans doute, pour l'heure, une utopie—; ou bien, en les maintenant, ne pas leur ôter ce qui en fait le charme, l'attrait, ni les espacer au point de les rendre inutiles.

- © Morges. La toute première exécution d'un chœur de M. Louis Hämmerli, Les Laboureurs, pour quatre voix d'hommes, dans un concert récent de la « Jeune Helvétie », a été accueillie avec une fayeur unanime.
- ® Neuchâtel. Les Neuchâtelois, avec beaucoup de bon sens à ce qu'il nous semble et quoi qu'en pense notre excellent collaborateur M. Max-E. Porret, ont repoussé le projet de « Grande salle » tel qu'il leur était présenté. Encore un de ces cas trop fréquents chez nous où, avec les meilleures intentions du monde, on écrase un projet en soi fort raisonnable sous le poids de devis somptueux, hors de toute proportion avec les ressources de la localité et les services que l'édifice projeté doit rendre. Point n'est besoin d'aller chercher des exemples bien loin...
- © Olten. L'assemblée des délégués de l'« Association fédérale des chanteurs » a désigné Neuchâtel comme lieu de fête en 1912. Elle a décerné à M. le D^r Fr. Hegar le titre de membre d'honneur et elle a remplacé dans la commission de musique G. Angerer par M. Volkmar Andreae.

- Sierre. La Fête cantonale des chanteurs valaisans est définitivement fixée au 29 mai prochain.
- © Zurich. Les membres de l'A. M. S. ont été avisés que, dans le cas où ils auraient été empêchés d'assister à la première représentation de Misé Brun, ils pourraient user de leur droit à un billet gratuit, pour la deuxième représentation, le lundi 14 mars. Il semble qu'étant donné le subside de fr. 3000 que l'« Association des Musiciens suisses » a versé au Théâtre de Zurich pour qu'il monte cet ouvrage, M. Reucker aurait pu s'abstenir de limiter à deux dates l'entrée de « faveur » des membres et devrait l'accorder pour l'une ou l'autre des représentations qui pourront avoir lieu au cours de la saison.

ÉTRANGER

- M. Edmond Duvernoy, qui était professeur de chant au Conservatoire de Paris depuis 1887, vient de donner sa démission pour se vouer entièrement à ses cours particuliers et à la « Société mutuelle des professeurs du Conservatoire » qu'il préside.
- **@ M. Carl Reinecke**, âgé actuellement de quatre-vingt-six ans, a été choisi comme unique membre honoraire de la « Kunstforeiningan » de Stockholm.
- Mlle Kate von Schuch, la fille de l'excellent chef d'orchestre de la Cour, à Dresde, est engagée comme soprano dramatique au Théâtre de la Cour, à Dessau.
- M. Richard Strauss dément, avec une amertume évidente, les bruits qui ont couru au sujet des honoraires qu'il aurait exigés pour le droit de publication de son prochain ouvrage. « Le nouvel opéra, dit-il, qui naturellement ne porte pas le titre de Ochs von Lerchenau, est encore loin d'être terminé ». Quant au chiffre d'honoraires qui a été publié dans les journaux et qui s'élèverait à plus de fr. 310.000, M. Strauss le déclare « fabuleux », et il ajoute : « Ce sera là mon premier et mon dernier démenti à tous les mensonges qui ont été débités là-dessus dans le passé et qui pourraient l'être dans l'avenir ».
- ⊚ Un nouveau compositeur. Le « Dictionnaire de musique » de Riemann (dont une nouvelle édition française ne peut tarder beaucoup à paraître) devra enrichir son répertoire d'un nom nouveau : Erich-Wolfgang Korngold, né à Brünn le 29 mai 1897, et qui fait preuve d'une génialité précoce absolument extraordinaire. Son père, le distingué critique de la « Neue Frei Presse », vient de faire graver en édition privée, à titre de document trois œuvres que le jeune garçon écrivit dans sa onzième et dans sa douzième année : une sonate pour piano à deux mains ; L'homme de neige, pantomime en deux tableaux ; Don Quichotte, six pièces caractéristiques pour piano à deux mains. Nous aurons évidemment l'occasion de reparler de ces œuvres géniales.
- © Berlin. On prétend, au sujet de l'affaire toujours pendante de Parsifal, que l'empereur soutiendrait le monopole de Bayreuth et aurait affirmé: « Parsifal de Richard Wagner ne sera pas donné dans ma maison. »..... A moins qu'il n'en aille comme de l'Electre de Richard II que l'Opéra royal ne représenta que pour des raisons de... concurrence. Il s'agissait d'éviter qu'une autre scène berlinoise ne s'emparât de l'œuvre de Strauss.
- © Carlsbad. M. Robert Manzer, chef de musique militaire et autrefois premier a violon solo à Elberfeld, vient d'être nommé chef d'orchestre de la célèbre ville d'eaux.
- © Cologne. La Symphonie héroïque de M. Hans Huber vient de remporter aux concerts du Gürzenich, sous la direction de M. E. Steinbach, un succès considérable et dont nous sommes heureux de féliciter l'auteur et l'A. M. S. dont ce fut la première publication. « Le trait le plus marquant de l'inspiration de Huber, dit un critique, est la profonde gravité jointe à la poésie intense qui pénètre et anime toutes ses œuvres. Comme à cela s'ajoute encore une étonnante maîtrise technique et une logique absolue dans le développement des idées, on peut considérer Huber comme la personnalité la plus marquante parmi les symphonistes modernes...»
- © Crefeld aura le 4 juin prochain une soirée entièrement consacrée aux œuvres de M. Volkmar Andreae, le distingué compositeur zurichois.
- © Francfort S. M. Une « Association des chefs d'orchestre et de chœurs allemands » vient de se fonder, sous la présidence M. Max Schillings, de Stuttgart, et de M. Ferd. Meister, d'Arolsen.
- © Liége. M. Mathieu Crickboom, précédemment à Barcelone, ancien élève d'Eugène Ysaye, est nommé professeur de violon au Conservatoire royal, en remplacement de M. Ovide Musin.

- @ Lyon. On annonce la mort de Mile Cécile Forestier, professeur de harpe au Conservatoire, et qui, sauf erreur, occupa pendant plusieurs années le poste de harpiste au Théâtre de Genève.
- @ Mulhouse. La « Concordia » que dirige notre compatriote M. Jacques Ehrhart, avait choisi pour son 146me concert d'abonnement Acis et Galathée, pastorale en deux actes pour soli, chœurs et orchestre de G.-F. Händel. Exécution excellente et succès considérable pour l'œuvre au charme vieillot tout à fait délicieux. Succès aussi pour le chef et pour les interprètes : Mme Nina Faliero-Dalcroze, MM. Rod. Plamondon, Damon, Marcel Gassmann et Ch. Sigwalt.
- @ Paris. Le jury du concours musical de la ville de Paris a distribué les récompenses suivantes:

Pas de grand prix (on sait que toutes les fois que l'attribution de cette récompense

a lieu, la Ville est tenue de faire représenter à ses frais l'œuvre primée).

1º Une mention honorable, avec prime de 3.000 francs et avec éloge, a été décernée à M. Adalbert Mercier pour son drame lyrique en quatre actes, Elsen. En outre, la Commission a émis le vœu qu'une indemnité fût allouée par le Conseil municipal à M. Adalbert Mercier pour l'aider à faire représenter son œuvre.

2º Une prime de 3.000 francs a été accordée à M. Roger Ducasse pour sa composition

symphonique, Au Jardin de Marguerite.

- 3º Enfin la Commission a décidé l'attribution d'une mention honorable, avec médaille, à M. Berthelin pour son ouvrage, Sakountala.
- 🔊 Vienne aura aussi prochainement un nouvel « Opéra ». On a déjà choisi le nom « Opéra François Joseph », et le capital de garantie de plus d'un million et demi de couronnes est signé.
- @ Garde à vous aux artistes qui voyagent. Mme Debogis au retour de sa tournée en Autriche-Hongrie qu'elle termina à Trieste, s'était arrêtée à Venise où elle avait profité d'acheter des dentelles. Elle avait confié le paquet à son mari qui l'avait soigneusement placé dans son pardessus.

A l'arrivée à Vérone, M. et Mme Debogis quittèrent leur coupé pour prendre place dans le wagon-restaurant, laissant une partie de leurs effets à leur place. Quand ils retournèrent dans leur compartiment, le pardessus avait disparu avec tout ce qu'il contenait, entre autres de jolis clichés photographiques tirés à Venise et de menus objets.

Comme consolation, le poste de police de Milan où plainte fut déposée, leur apprit que quelques heures auparavant, une jeune fille qui avait déposé sa valise et son coffret à bijoux dans un coupé et était redescendue pour prendre congé de ses parents, fut dépossédée de son coffret dans ce court espace de temps. Un autre voyageur avait eu sa valise enlevée avec dedans son billet de chemin de fer jusqu'à Hambourg.

Faites attention et ne dînez que d'un œil en train!

CALENDRIER MUSICAL

BERNE, Musique de chambre. 15 Mars ZURICH, Concert symphonique populaire. GENEVE, Cortot (piano), Casals (violoncelle). LAUSANNE, Concert symphonique, Mme Debogis-Bohy (soprano). 16 BALE, Cortot (piano). LAUSANNE, Concert Cortot (piano), Casals (violoncelle). 17 MONTREUX, Kursaal, Mme Aïna Akté. LAUSANNE, Chœur de dames, direction Mlle de Gerzabek. 18 GENÈVE, 10me concert d'abonnement, Frölich (baryton), Quatuor vocal et 19 la Société de chant du Conservatoire. LAUSANNE, St-François, Concert spirituel, Harnisch (orgue). 25 MONTREUX, Concert mixte: Schubert, Messe en la bémol. ZURICH, Concert mixte, Beethoven: Missa solemnis. BERNE, 6me concert d'abonn., Mlle M. Philippi (alto), Mlle H. Gobat (piano). 29 MONTREUX, Kursaal, Concert symphonique, Ysaïe (violon). 31